

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE DE BARDOS
PYRENEES ATLANTIQUES**

SEANCE DU 06 JUILLET 2021

**OBJET : AJOUT DU GRADE D'AGENT SPECIALISÉ PRINCIPAL DE 1ÈRE CLASSE
A L'EMPLOI D'ATSEM**

L'an deux mille vingt-et-un, et le huit juin, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de cinéma, sous la présidence de Madame Maïder BEHOTEGUY, Maire.

PRESENTS : Henri DIRIBARNE - Geneviève DULIN — Jean-Baptiste LAMOTE — Odette DIBON- CELHAY Martine - LAGADEC Marie-Pierre - ETCHETO Nathalie - DELAGE Véronique - BERHOCOIRIGOIN Patrick - TOURATON Elisabeth - DIRIBARNE Lionel - DACHARY Jérôme - OYHENART Joël - BALADE Ramuntcho - DARRIEUMERLOU Aurélie - LEMBEYE Grégory - EYHERABURU Mélanie - BIDART Thibault

La Maire rappelle au Conseil Municipal que dans la séance du 7 juin 2016 ont été créés deux emplois d'agents spécialisés de 1ère classe des écoles maternelles.

Au 1er janvier 2017, suite à la mise en œuvre du PPCR (protocole d'accord sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations), les agents spécialisés de 1ère classe des écoles maternelles ont été reclassés dans le grade des agents spécialisés principal de 2ème classe des écoles maternelles.

Dans le cadre du recrutement d'un nouvel agent, Madame le Maire propose d'ajouter le grade d'agent spécialisé principal de 1ère classe à un des deux emplois d'ATSEM.

Le tableau des emplois est mis à jour et complété comme suit :

EMPLOI	GRADES ASSOCIÉS	CATEGORIE	EFFECTIF BUDGÉTAIRE	TEMPS HEBDOMADAIRE MOYEN DE TRAVAIL
ATSEM	- Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles - Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	C	1	Temps complet
	- Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles		1	

Le Conseil Municipal, après avoir entendu la Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

ADOpte la proposition de la Maire ;

PRÉCISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

La Maire,
Maïder BEHOTEGUY

